



LE MÉGILIEN

Un endroit où il fait bon vivre

Volume 9 numéro 4 Mai-Juin 2019

ZOO GRANBY à Saint-Herménégilde



M

COMME
MAMMIFÈRE



NOUVELLES MUNICIPALES

Activité Zoo de Granby. «M» comme mammifères!

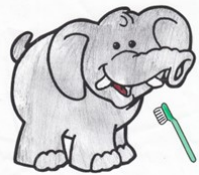


C'est ce qu'une trentaine de participants ont pu apprendre le 30 mars dernier, lors du passage de Mme Louise, animatrice du zoo de Granby, dans le cadre de l'activité « Mes amis les mammifères. » De plus, nous avons pu accueillir **Mademoiselle Kitty**, la chauve-souris, de même que **M. Esteban**, le tattoo à trois bandes.



Saviez-vous que...

... l'éléphant a 4 dents?



Chez les éléphants adultes il n'y a que 6 dents: 2 incisives qui sont les défenses et 4 molaires.

... les cornes de rhinocéros sont des poils fusionnés?

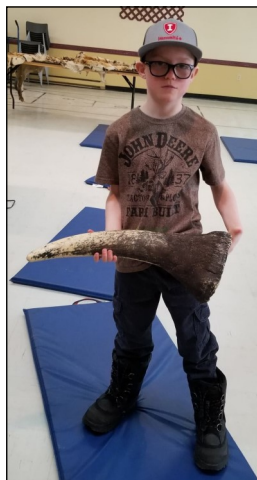


La corne est constituée essentiellement de kératine, une substance retrouvée dans les ongles, les cheveux et les sabots et elle pousse toute leur vie.

... la fourrure du castor est imperméable grâce à une huile qu'il applique en lissant ses poils avec ses pattes antérieures?



Même après avoir nagé pendant 6 ou 7 minutes, le castor n'est pas trempé jusqu'aux os.



CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19 :00H	Lundi le 3 juin 2019
776, rue Principale	19 :00H	Mardi le 2 juillet 2019
Saint-Herménégilde	19 :00H	Lundi le 5 août 2019



PRO-MAIRE

Robin Cotnoir sera le pro-maire pour les mois de mai, juin et juillet 2019 et Jeanne Dubois sera la pro-maire pour le mois d'août 2019.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE sont toujours disponibles afin de recevoir vos suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité. Ils sont là pour répondre à vos questions.

BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :	Services offerts
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 Fermé le mercredi	Permis de construction Permis de feu (Feux à ciel ouvert) Location du centre communautaire
Adresse: 816, rue Principale Saint-Herménégilde, PQ J0B 2W0	

Numéro de téléphone : Bureau:	819-849-4443
Pour rejoindre Marc-Antoine Lefebvre, Directeur général	Poste 1
Louise Saint-Jacques, Adjointe	Poste 0
René Therrien, inspecteur municipale	Poste 2
Gabrielle Kmec, inspectrice en bâtiment	Poste 3 (mardi, jeudi et vendredi)
Numéro de téléphone: Centre communautaire :	819-849-3344



Les membres du conseil municipal de Saint-Herménégilde élus en 2017 pour un terme de 4 ans avec leurs principaux mandats.

NOM	POSTE	RESPONSABILITÉ	
M. Gérard Duteau	Maire	Régie Incendie	Forêt Hereford
M. Réal Crête	Poste 1	Régie des déchets Ressources humaines	Surface multifonctionnelle Loisirs Site internet
M. Sébastien Desgagnés	Poste 2	Hygiène du milieu Ressourcerie des Frontières Sentier pédestre	Ressources humaines Tactic Centre communautaire
Mme Sylvie Fauteux	Poste 3	Sécurité civile Trois villages Aménagement urbain	CCU Site internet SAE Journal Centre communautaire
M. Steve Lanciaux	Poste 4	Hygiène du milieu Sécurité civile Sentier pédestre	Famille& Mada Culture Aménagement urbain Surface multifonctionnelle
M. Robin Cotnoir	Poste 5	Hygiène du milieu Sentier pédestre	CCU Surface multifonctionnelle
Mme Jeanne Dubois	Poste 6	Actibus Gestion de l'eau Centre communautaire	Ressources humaines Site internet Sécurité civile



PRÉSENCE DE BERNACHES – NOTE AUX CITOYENS RIVERAINS ET AUX UTILISATEURS DE LA PLAGE MUNICIPALE

À cette période de l’année, plusieurs canards et bernaches, couramment appelés outardes ou oies sauvages, viennent faire leurs nids aux abords des lacs. Les bernaches se sont parfaitement acclimatées à la présence des humains et elles trouvent leur nourriture dans les endroits gazonnés. Bien que ces oiseaux soient beaux à regarder, ils amènent malheureusement leur lot de désagréments. Avec une présence importante de bernaches à des endroits publics, par exemple à la plage municipale, une quantité importante d’excréments doit être continuellement ramassée afin de garder un endroit propre et propice à la baignade.



Afin de décourager les bernaches à venir nicher sur le terrain de la plage municipale, la municipalité conservera une clôture à neige, en plus de garder une bande d’herbes longues aux abords de la bande riveraine. Aussi, dans le but de nous aider à contrôler la population de bernaches, nous sollicitons l’aide de tous les citoyens, principalement des citoyens riverains, en vous rappelant qu’il **ne faut pas nourrir ces oiseaux**. Également, en **évitant de tondre la pelouse le long de la berge**, chacun peut faire sa part pour rendre notre lac moins propice à l’habitat des bernaches et ainsi limiter l’augmentation de la population des bernaches.

LA PLAGE DU LAC WALLACE



Horaire régulier Du Jeudi au dimanche inclusivement
Période d’ouverture du 22 juin au 2 septembre 2019

Horaire spécial pour vacances de la construction semaine du 21 juillet au 3 août du lundi au dimanche

Heures de surveillance de 10h à 18h

Il y aura des sauveteurs les jours et heures indiquées ci-dessus seulement, selon leur disponibilité.

Bonne saison estivale à vous tous et **soyez prudents !**



FEUX À CIEL OUVERTS – PERMIS OBLIGATOIRE

À cette période de l’année, plusieurs citoyens décident de faire un feu à ciel ouvert, aussi appelé feu de branches. Toutefois, malgré la croyance générale, la SOPFEU émet souvent des interdictions de feu au printemps considérant que les broussailles de l’été dernier deviennent très sèches et que la nouvelle végétation n’est pas encore poussée. C’est ainsi que plusieurs feux de forêt peuvent être déclenchés rapidement.



N’oubliez pas qu’avant chaque feu, vous devez obtenir un permis de brûlage auprès de René Therrien, inspecteur municipal. Vous pouvez le contacter au 819 849-4443 poste 2. Lors de l’émission du permis, M. Therrien s’assure qu’il n’y a pas d’interdiction de feu et il enregistre l’emplacement du feu auprès des services incendie afin d’éviter des sorties inutiles des pompiers en cas d’appel de citoyens. Rappelons-nous aussi qu’aucun feu ne doit pas être allumé si la vélocité du vent dépasse 20km/h et que le feu ne doit pas dépasser un mètre de large par 2 mètres de haut. Soyez prudent!

RESSOURCES
COATICOOK

Ressources Coaticook c’est...

- > Un répertoire des services, activités et événements sociaux et communautaires de la MRC de Coaticook
- > Un outil de recherche précis pour trouver ce que vous cherchez
- > Un calendrier d’événements
- > Des articles intéressants sur une foule de sujets
- > De l’information sur les différentes concertations de la région
- > Une section pour découvrir la Corporation de développement communautaire (CDC) de la MRC de Coaticook

Et bientôt une section Emplois!

Répertoire Web des services, événements et actualités sociocommunautaires de la région >
 ressourcescoaticook.com

DISTRIBUTION D'ARBRES GRATUIT

Nous avons encore cette année l'occasion de vous offrir des plants d'arbres de différentes essences qui pourront être plantés à votre domicile.



Ce don nous a été fourni par
l'Association forestière des Cantons de l'Est
pour aider à garder l'air pur qui nous est essentiel.
Les arbres seront disponibles le **18 mai 2019**
de **9 h à 12h**



au **Garage municipal** jusqu'à épuisement des stocks
(premier arrivé, premier servi).

Pour accroître les chances de survie, les arbres doivent être plantés dans un délai maximum de 2 à 3 jours suivant leur réception. Merci de votre collaboration.

Prévoyez des couvertures ou des bâches pour couvrir
les racines des arbres pendant le transport

DISTRIBUTION DE COMPOST GRATUIT

La municipalité offre **GRATUITEMENT** du **compost** pour votre jardin encore cette année. Encourageons cette bonne ressource écologique.



Le compost est déjà arrivé au stationnement du Parc des Loisirs.
Vous n'avez qu'à **apporter vos sacs et contenants**
pour venir le chercher sur place.

La quantité permise est d'environ 240 litres par foyer. Merci de respecter cette consigne pour les autres citoyens.

INSCRIPTIONS AU SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE DE SAINT-HERMÉNÉGILDE (SAE) 2019

Animateurs dévoués et du plaisir garanti !



Je m'inscris

INSCRIPTIONS:

- ♦ Le samedi 18 mai de 9 h à midi au Centre communautaire, salle du conseil ;
- ♦ Le mardi 21 mai de 18h à 20h au Centre communautaire, salle du conseil ;
- ♦ Directement à l'hôtel de ville au 816, rue Principale du 21 au 31 mai 2019, Selon l'horaire habituel du bureau municipal.

DÉROULEMENT DE L'ÉTÉ :

- ♦ 7 semaines d'activités, du 25 juin au 9 août 2019 inclusivement au Chalet des loisirs de Saint-Herménégilde sans arrêt pour les vacances de la construction du lundi au vendredi de 8h à 16h.

COÛTS D'INSCRIPTION : Le coût d'inscription inclus le voyage de fin d'année aux glissades d'eau à Bromont

- ♦ 1 enfant : 160,00 \$
- ♦ 2 enfants : 270,00 \$
- ♦ 3 enfants : 350,00 \$
- ♦ 4 enfants : 425,00 \$

Pour plus d'informations,
Contactez la municipalité poste 0 ou 1
819-849-4443

Amener la carte d'assurance-maladie pour l'inscription
L'âge requis est de 5 ans (maternelle complétée) à 12 ans.



COÛT DU SERVICE DE GARDE PAR ENFANT :

- ♦ Matin et soir : 100,00 \$
- ♦ Matin seulement (6h30 à 8h) : 85,00 \$
- ♦ Soir seulement (16h à 17h) : 75,00 \$

Un relevé 24 sera émis pour les participants au service de garde.

Numéro d'assurance sociale (NAS) du parent est nécessaire.



Important : Tous les paiements en argent ou par chèque sont faits à la Municipalité de Saint-Herménégilde lors de l'inscription.

RAPPEL: ABRIS TEMPO ET ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS

La municipalité vous rappelle que la date limite pour retirer les abris temporaires (tempo) est désormais passée. Toutefois, nous demandons la collaboration des citoyens qui n'avaient pas encore été en mesure de les retirer de le faire le plus rapidement possible (ceci comprend le retrait de la toile et de la structure).



Également, afin d'avoir une municipalité propre et accueillante, nous vous rappelons que chaque propriétaire est tenu de maintenir en bon état son terrain. Ceci inclut l'interdiction de laisser, déposer ou jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des déchets et toutes autres matières malsaines et nuisibles sur son terrain.

De plus, les citoyens propriétaires sont tenus d'entretenir leur terrain de manière à empêcher que la végétation atteigne une hauteur excessive. Ceci inclut la tonte de la pelouse à une fréquence régulière pendant la période estivale.

Afin de favoriser le développement touristique et l'embellissement de la municipalité, nous vous invitons à bien entretenir vos terrains ainsi que l'extérieur de vos bâtiments. Nous souhaitons que, dans un effort collectif, nous soyons en mesure de respecter notre environnement et de le conserver propre. Merci de votre collaboration!



JEUX D'EAU

Encore cet été, vous pourrez profiter des jeux d'eau en famille et ce, à compter du 22 juin 2019. Les jeux d'eau sont accessibles à tous les jours de 13h à 20h.



VITESSE DANS LES CHEMINS



La collaboration de la population est sollicitée : c'est dans sa rue, dans son chemin, dans son quartier, dans sa municipalité que le citoyen peut faire une différence. La sécurité des usagers, qu'ils soient à pied, à vélo ou en voiture



concerne tout le monde et partout.

La municipalité reconnaît que la sécurité sur les chemins influence grandement la qualité de vie de chacun. La réduction de la vitesse, c'est l'affaire de tous.



CONTRÔLE DE LA VITESSE



Vous allez sans doute remarquer dans la municipalité un panneau d'affichage numérique pour indiquer la vitesse.

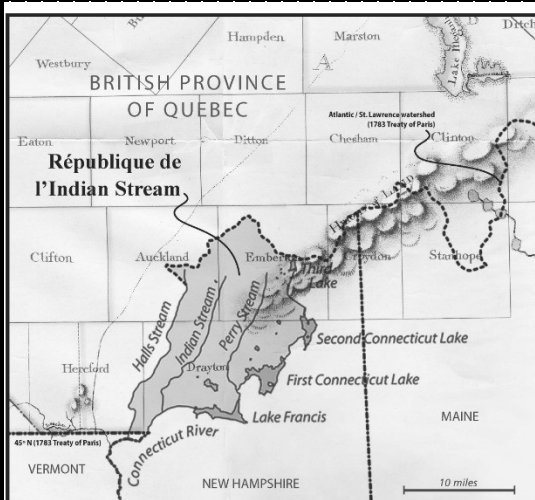
Ce panneau permettra de faire un meilleur suivi du trafic qui circule dans la municipalité et de travailler avec la Sûreté du Québec pour améliorer la sécurité de nos citoyens.

Livre du Centenaire de Saint-Herménégilde

N'oubliez pas que la municipalité a procédé à la réimpression du livre du Centenaire de Saint-Herménégilde au coût de 35\$. Vous pouvez vous le procurer au bureau municipal au heure d'ouverture régulière.



RÉPUBLIQUE DE L'INDIAN STREAM



En 1832, la frontière est mal définie entre le Bas-Canada, appartenant à la Grande-Bretagne, et le New Hampshire, appartenant aux États-Unis. Agacés par les chicanes entre les gouvernements de l'époque, les habitants du territoire décident de créer une mini-république indépendante, celle de l'Indian Stream. La république aura existé pendant huit ans jusqu'à ce que les frontières soient clairement établies. Le tout est officialisé par le traité d'Ashburton-Webster en 1842.

Cette partie de notre histoire est plutôt méconnue, mais un projet touristique est actuellement en déploiement sur le territoire des Trois Villages pour nous remémorer celle-ci. Vous aurez peut-être

d'ailleurs remarqué l'apparition d'un panneau rappelant l'existence de cette république sous le panneau d'accueil de la municipalité aux douanes. Deux sites d'interprétation sont prévus à Saint-Herménégilde, soit à la halte routière près du Lac Wallace et à l'église All Saints située à l'intersection des chemins des Côtes et de la route 141. L'inauguration officielle du circuit se fera le 13 juillet à East Hereford et à Pittsburg. Les détails de l'évènement seront diffusés sur notre page Facebook. Au plaisir de vous voir.

ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Depuis plusieurs années, la municipalité octroie une aide financière aux familles ayant des enfants de moins de 18 ans en remboursant 50% du coût des inscriptions pour les activités sportives, culturelles et de loisirs des enfants. Toutefois, en raison de problèmes rencontrés, la municipalité a mis au point un nouveau système. Les remboursements se dérouleront deux fois par année : **au début novembre** et **au début avril**. Aucun remboursement ne sera effectué en dehors de ces dates. De plus, afin d'avoir le droit au remboursement, vous devez absolument respecter ces critères :

- ◆ Sur le reçu des activités, le nom de l'enfant doit y être indiqué.
- ◆ Il faut inscrire un seul enfant par feuille de demande de remboursement.
- ◆ L'activité doit s'être déroulé dans le délai d'un an.
- ◆ Une copie du certificat de naissance doit être donné avec la demande de remboursement.



Le non-respect de ces conditions peut entraîner le rejet de votre demande de remboursement ou le report à la période suivante. Nous vous demandons de respecter ces consignes et de faire preuve de collaboration.



RÈGLEMENT SUR LES CONTENEURS

Le 4 juillet 2016, le Conseil municipal adoptait le règlement 260 qui modifiait le règlement de zonage 237. Le règlement prévoyait des dispositions sur les conteneurs. Les citoyens avaient un délai de 36 mois pour se conformer à l'article suivant :

« 11.3.1 Conteneurs utilisés comme bâtiments accessoire à certains usages »

Nonobstant les dispositions de l'article 11.3, il est permis d'utiliser un conteneur ou une remorque comme bâtiment accessoire dans les zones de types Agricole, Agricole restreinte, Forestière, Forestière restreinte et Villégiature forestière aux conditions suivantes :

- a. *Être dépourvu de rouille, de lettrage et de publicité;*
- b. *Être peint d'une couleur uniforme et s'harmonisant aux couleurs du bâtiment principal;*
- c. *Être situé en cours arrière à une distance minimale de 4m du bâtiment principal;*
- d. *Être à 75m de toute voie de circulation et être dissimulée de cette voie par une clôture opaque ou un écran tampon (c.f. chapitre 20);*
- e. *En tout temps être à une distance minimale de 5m de toutes lignes de propriété;*
- f. *Être installé sur une surface nivelée et gravelée et ne jamais être surélevé de plus de 0,2m;*
- g. *Un maximum de quatre (4) conteneurs ou remorques est permis pour les usages des groupes industriel, agricole, forestier et pour les commerces contraignants existants au 2 mai 2016. Le maximum pour les autres usages est d'un conteneur ou remorque;*
- h. *L'empilement de tel conteneur ou remorque est strictement prohibé;*
- i. *En aucun cas il ne peut servir à héberger des personnes ou des animaux.*

L'inspectrice en bâtiments et en environnement procédera à la tournée de la municipalité pour s'assurer que le règlement soit respecté.



PROTÉGEONS NOS LACS

Le retour de l'été est souvent synonyme de reprise des activités estivales. Parmi ce nombre, la pêche, le kayak, le pédalo ou le bateau de plaisance sont populaires dans nos milieux. Toutefois, dans les dernières années, de nombreuses espèces envahissantes viennent réduire la qualité de nos plans d'eau qui font notre fierté. La municipalité vous incite donc à prendre des précautions comme de bien nettoyer vos embarcations afin d'éviter la venue de parasites comme la moule zébrée. Merci de bien vouloir faire quelques petits gestes concrets afin de conserver nos lacs en santé.

NE TRAÎNEZ PAS VOS BIBITTES DE LAC EN LAC!

VOUS RISQUEZ DE CONTAMINER NOS LACS ET NOS RIVIÈRES

NE TRAÎNEZ PAS VOS BIBITTES de lac en lac!

Vous risquez de contaminer nos lacs et nos rivières.

ATTENTION!

- 1 **Videz** l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.
- 2 **Retirez** les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et **jetez-les** loin du plan d'eau.
- 3 **Nettoyez** bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4 **Répétez** l'opération à chaque fois.



www.bibittes.org

Municipalité de

ARV

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE
LA RÉGION DE COATICOOK

TARIFS ET HORAIRE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE
ET DE VALORISATION POUR L'ANNÉE 2019

TARIFS :

ENFOUISSEMENT (Membres)	75\$/tm + 23.07\$/tm (Redevance élimination)
ENFOUISSEMENT (Industries, Commerces, Institutions)	85\$/tm + 23.07\$/tm (Redevance élimination)
MATÉRIAUX CONSTRUCTIONS (CRD)	300\$/tm
COMPOSTAGE (Membres)	50\$/tm
COMPOSTAGE (Clients)	75\$/tm
BARDEAUX ASPHALTE (Écocentre)	100\$/tm
BOIS CONTAMINÉ (Industries, Commerces, Institutions)	100\$/tm
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	20\$/tm (traitement et valorisation)

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au Vendredi :8H00 à 16H30
Samedi :8H00 à 11H30
Samedi fermé de octobre à mai inclusivement

JOURS FERMÉS NOUVEAUTÉ

OUVERT TOUS LES JOURS FÉRIÉS
EXCEPTÉ: NOËL,
JOUR DE L'AN

POUR INFORMATIONS : 819-849-9479

CLUB JOYEUX DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Le 25 avril dernier avait lieu notre assemblée générale annuelle. Des élections ont eu lieu. Voici votre nouveau conseil d'administration: Henriette Véronneau, présidente, Jean-Marie Lefrançois, vice-président, Françoise Véronneau, secrétaire, Gaétane Lebel, trésorière, et 3 administrateurs, Guy Lamoureux, Hélène Lefrançois et Monique Viau Charest.

Nos soupers-danse reprendront le 12 octobre avec le même traiteur et les musiciens.

La participation aux activités du jeudi est très intéressante. Vous aimez jaser et vous voulez vous amuser? Nos activités se poursuivent jusqu'au 23 mai et reprendront en septembre.

Henriette Véronneau, présidente



Françoise Véronneau. Guy Lamoureux, Henriette Véronneau, Monique Viau Charest, Hélène Lefrançois, Gaétane Lebel et Jean-Marie Lefrançois.



CIRCUITS FRONTIÈRES

Cette année, on célèbre en grand le début de la saison avec le traditionnel party BBB pour bike, bouffe et bières. Joignez-vous à nous pour cette célébration du printemps avec Circuits Frontières et ainsi commencer du bon pied la saison 2019. Au menu, gyros et bien sûr de la bière de microbrasserie. Profitez-en pour vous procurer votre passe de saison 2019.

Le Party BBB de début de saison pour Circuits Frontières aura lieu le 18 mai 2019. Les inscriptions sont déjà ouvertes. SVP aidez-nous à planifier la nourriture en vous inscrivant le plus tôt possible sur bikereg.com :

<https://www.bikereg.com/partybbb>

Réservez votre weekend et si vous voulez de l'hébergement, dépêchez-vous! Le camping et les pods se remplissent vite. : <https://www.facebook.com/montexperiencehereford/>

DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT :

Date : samedi le 18 mai 2019

Lieu : Kiosque d'accueil derrière l'église

Horaire : Vous pouvez arriver et rouler à l'heure que vous désirez, à votre rythme, seul ou en groupe.

Heures importantes à retenir :

14h00: ouverture des kegs (fût) de bière,

15h00 à 18h00: service du repas.

Priorité : Les gens qui auront payé leurs billets et leurs entrées à l'avance auront priorité sur la bière incluse et le repas.

Note : Il y aura des billets pour les gyros en vente sur place à un prix légèrement plus élevé.

Vous pourrez également rouler sur nos sentiers en payant votre passe journalière.

Camping en dehors des hébergements officiels non disponible.

De plus, Circuits Frontières a besoin de vous le 1er juin prochain pour la journée nationale des sentiers. Réservez votre samedi 1er juin et venez nous aider à améliorer certaines sections de nos sentiers. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre page Facebook. Au plaisir de vous y voir.

<http://circuitsfrontieres.com>



SADC de la région de Coaticook

SADC DE LA RÉGION DE COATIOOK

Assemblée Générale Annuelle

Judi, le 30 mai 2019 à 17h

Pavillon des Arts et de la Culture

Coaticook

Bienvenue à tous!



Journée mondiale de sensibilisation à la
maltraitance des personnes âgées - 15 juin

Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook



Assemblée Générale Annuelle

Judi, le 6 juin 2019 à 19h

Salle Wallace Bureau de la MRC

294, St-Jacques Nord, Coaticook

Bienvenue à tous!



Aide à domicile MRC de Coaticook

Travaillez à temps plein ou partiel, horaires flexibles et congés payés.

Formation de base et continue.

819-849-7716 ou sadrc@videotron.ca

aideadomicilecoaticook.com



Rendez la vie des gens agréable, devenez
préposé(e) en aide à domicile



LA FORÊT HEREFORD: UN MILIEU NATUREL PROTÉGÉ EN PLEINE ACTION!

L'année 2018-2019 aura été très remplie pour la Forêt communautaire, probablement la plus active depuis sa création en 2014! Cette année, ce sont tout près de **de 1,4 million \$** de retombées locales directes **qui ont été générées par les activités de mise en valeur** (sans compter les retombées indirectes comme l'hébergement, la restauration, etc.). Ces résultats, et bien d'autres, vous seront d'ailleurs présentés à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 20 juin prochain, 19 h, au Centre communautaire de Saint-Herménégilde.

Restauration forestière

Les travaux de restauration forestière en 2019 auront lieu dans le territoire de Saint-Herménégilde. Environ 120 ha de coupes partielles et de scarifications pour la régénération naturelle sont prévues dans le secteur du chemin de la Slouce. Plusieurs projets de recherche forestière seront également réalisés, notamment avec l'Université Laval et la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est, dont des essais de reboisement avec 9 espèces d'arbres feuillus dont des caryers, du micocoulier, du noyer, etc.

Les développements récréotouristiques pour les activités de plein-air se poursuivront en 2019. Des investissements de plus de 200 000 \$ sont prévus pour l'aménagement de nouveaux sentiers et de nouvelles installations. Ces travaux s'inscrivent dans un vaste projet de plus de 600 000 \$ en investissement, s'échelonnant sur 3 ans et visant à générer de nouvelles retombées économiques dans nos milieux.

Forêt Hereford a également commencé à rencontrer, dans le contexte de ses travaux sur le patrimoine historique, d'anciens travailleurs de la *Tillotson Farms & Forests*. Contactez-nous si vous avez des histoires ou des photos d'archives!

Rappelons en terminant que le chemin Centennial menant au sommet du Mont Hereford reste fermé durant toute la période du dégel afin de limiter les bris à ce chemin touristique fragile et important.

Si vous êtes intéressés à passer du temps dans la montagne en contribuant à nos corvées d'entretien de sentiers, de reboisement, de plantations de glands de chênes ou d'inventaires d'espèces particulières, contactez-nous (819-578-4605) : nous sommes toujours à la recherche de bénévoles intéressés à contribuer à notre mission communautaire bien particulière.

Nous vous rappelons de consulter la page Facebook de la Forêt Hereford pour être informés des dernières nouvelles concernant la Forêt communautaire Hereford : <https://www.facebook.com/forethereford/> .

Bon printemps à la montagne!

Dany Senay

Assemblée Générale Annuelle 2019 de Forêt Hereford

Jeudi 20 juin 2019 à 19 h,
au Centre communautaire de Saint-Herménégilde

Bienvenue à tous!

Rappel concernant le VTT cet été

Pour vous déplacer en VTT dans les chemins de la Forêt Hereford, vous devez être membres-quadistes ou membres-chasseurs au Club de chasse et pêche Hereford.

Le VTT n'est permis que dans les chemins forestiers seulement pour des raisons de **conservation**.

Les véhicules de types *VTT-racer* et *motocross* ne sont pas permis dans la Forêt Hereford.

EMPLOI ÉTUDIANT OFFERT CET ÉTÉ

Forêt Hereford est à la recherche d'un étudiant pour occuper un poste de garde-forestier.

La personne accompagnera les employés de Forêt Hereford sur le terrain (entretien de sentiers, travaux manuels, suivi de travaux, etc.). Occasion unique pour se familiariser avec les métiers fauniques, forestiers ou de plein-air.

Salaire offert : 12,50\$/h, 35 h par semaine, durant 8 semaines à partir du 25 juin 2019. Conditions : ardeur au travail et capacité de travailler en forêt, être inscrit(e) aux études pour septembre 2019, avoir un transport pour se rendre au bureau de Forêt Hereford.

Pour information ou pour appliquer : Dany Senay, directeur de Forêt Hereford, 819-578-4605, dany.senay@forethereford.org



COMMUNAUTÉ ST-HERMÉNÉGILDE

Bonjour! Merci pour ce beau soleil. Il nous a tellement manqué ces derniers mois. Les membres du conseil de pastorale et de gestion tiennent à remercier tous ceux et celles qui peuvent participer aux cérémonies religieuses du dimanche. Si nous voulons garder notre église en fonction, il faut des participants. Merci. Nous souhaitons de bonnes et très belles vacances à tous nos paroissiens.

Voici les heures et les dates des messes célébrées en juin et juillet 2019.

Dimanche	02 juin	10 :30H	Gilles Viau 10 ^e ann.	par Sylvie Fauteux
Dimanche	09 juin	10 :30H	Thérèse, Gérard et Diane Boucher	par famille Boucher
Mardi	11 juin	Pavillon	Laurette et Joseph Cloutier	par succession
Dimanche	16 juin	10 :30H	Yolande St-Laurent 1er ann.	par des parents et amis
Dimanche	23 juin	10 :30H	Claude Quirion	par son épouse Jocelyne
Mardi	25 juin	Pavillon	Laurette et Joseph Cloutier	par succession
Dimanche	30 juin	10 :30H	Léona et Georges Charest	par Carmelle et Gaston Charest
Dimanche	07 juillet	10 :30H	Rita et Armand Viau	par leurs enfants
Mardi	09 juillet	Pavillon	Laurette et Joseph Cloutier	par succession
Dimanche	14 juillet	10 :30H	Vicky et Réjeanne McDuff	par Juliette et Jean-Claude McDuff
Dimanche	21 juillet	10 :30H	Défunts famille McDuff	par Juliette et Jean-Claude McDuff-
Mardi	23 juillet	Pavillon	Laurette et Joseph Cloutier	par succession
Dimanche	28 juillet	10 :30H	Yolande et Donat Saint-Laurent	par leurs enfants

Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
 Ste-Edwidge (Québec)
 J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158

Télécopieur : 819-849-0707

Cellulaire : 819-578-2822

courriel : scalabrinipierre@hotmail.com



LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Cet événement a été instauré en 2005 et a rassemblé plusieurs amateurs de la voûte céleste. Que vous soyez un amateur ou un astronome accompli vous serez à même d'apprécier l'événement qui se déroule sur le Mont Hereford, considéré comme le 3e plus haut mont en Estrie.

L'édition 2019 se tiendra **le 24 août**. Alors, nous vous invitons à réserver dès maintenant cette date à votre agenda pour profiter d'une très belle soirée. Un service de navette est disponible pour les gens qui le désirent à partir de 19h et se poursuit jusqu'au coucher du soleil.

Il est préférable de s'habiller très chaudement, car il fait froid sur la montagne .

L'événement a pour but l'observation des étoiles. Loin de sources lumineuses, l'observation n'en est que plus grandiose. D'ailleurs, nous vous demandons d'éviter toute forme de lumière blanche lors de l'activité (lampe de poche). De plus, des astronomes amateurs nous permettent d'observer les étoiles à travers divers télescopes.

Si Dame Nature n'est pas des nôtres (s'il pleut), l'événement sera annulé.

Nous vous attendons les bras ouverts ! Pour information : 819-849-4443 poste 0 ou 1.





**ÉCOCENTRES
OCCASIONNELS**
de la MRC de Coaticook

Horaire 2019
de 8 h 30 à 15 h

	<p>COATICOOK : Conteneur Coaticook 435, rue Ernest-Lafaille</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 mai • 8 juin • 7 septembre • 5 octobre <p>COMPTON : Garage municipal 6505, Route Louis-S.-St-Laurent</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 mai • 21 septembre <p>EAST HEREFORD : Éric et Georges Beloin inc. Ch. Paquette, coin route 253</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} juin <p>MARTINVILLE : Église St-Martin 198, rue de l'Église</p> <ul style="list-style-type: none"> • 28 septembre <p>SAINT-HERMÉNÉGILDE : Centre communautaire 799, rue Principale</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 septembre <p>STANSTEAD-EST : Ferme M. Grenier et Fils 650 ch. Grenier</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 mai <p>WATERVILLE : Garage municipal 205, rue Dominion</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 juin 	
--	--	--



**ÉCOCENTRES
OCCASIONNELS**
de la MRC de Coaticook

Coût : Gratuit, sauf pneus surdimensionnés

Limite : 3 m³ par adresse
(remorque de 4' x 8' x 3')

Preuve de résidence à l'appui
Entreprises et entrepreneurs exclus

Matières acceptées :

- Matériaux de construction
Bois, gypse, bardeaux, céramique, briques, agrégats, cartons, fils électriques, portes et fenêtres, etc.
- Métaux ferreux et non ferreux
- Pneus réguliers et surdimensionnés*
* Plus de 24 pouces de jante ou plus de 48 pouces hors tout. Des frais de 25 \$ / pneu surdimensionné sont à prévoir, payables en argent comptant ou par chèque.
- Vêtements
- Matériels électriques et électroniques
- Meubles, électroménagers et petits objets
Vaisselle, articles de sports, jouets, etc.
- Restes de peinture et leurs contenants
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
Huiles usées, antigels, filtres à l'huile, piles, batteries, lampes fluocompactes, tubes fluorescents, aérosols, bonbonnes de propane, solvants, produits de piscine, etc.
Les pesticides agricoles sont refusés.



Tournoi de pêche du lac Wallace

Endroit : Lac Wallace, 1282 route 141, St-Herménégilde

Date : Samedi 15 juin 2019

Heure : De 6h. à 17h.

Inscriptions :

Membre 10\$ / Non membre 20\$

Gratuit pour les jeunes
de 12 ans et moins.

Carte de membre disponible sur place :
15\$ régulier et 25\$ embarcation.

Règlements :

Être inscrit avant de pêcher et **enregistrement de poisson vivant seulement.**
Mettre votre montre à l'heure du club.

Bourses :

- 350\$ ----- Plus gros poisson (pesé)
 - 100\$ ----- Truite (Brune, mouchetée ou grise)
 - 100\$ ----- Achigan
 - 100\$ ----- Brochet maillé
 - 50\$ ----- Perchaude (jeune seulement)
- et plusieurs prix de présence

À noter : la catégorie qui remportera le tournoi pour le plus gros poisson ne compte plus pour le 100\$.

Journée avec permis d'alcool et cantine sur place.

Pour informations :

Étienne Duteau 819.849.2219

duteau31@hotmail.com

Raymond Duteau 819.560.1452



RAMONAGE DES CHEMINÉES

POURQUOI RAMONER AU PRINTEMPS?

Les cheminées des appareils **au bois** doivent être ramonées au moins une fois par année, au printemps de préférence parce que :

- Les dépôts sont plus faciles à déloger à ce moment puisqu'ils sont encore secs, tandis qu'ils deviennent de plus en plus humides et tenaces au cours de l'été;
- Cela laisse le temps au propriétaire d'effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée de la saison froide;
- Le ramonage effectué au printemps contribue à diminuer les refoulements d'odeurs et de particules fines dans la maison durant la saison estivale alors que les courants d'air peuvent causer une inversion de tirage dans la cheminée.

VOICI UNE LISTE DE RAMONEURS CERTIFIÉS PAR LA RÉGIE DU BÂTIMENT LES PLUS PRÈS:

- ◆ Le petit Ramoneur 2008 Inc. (Sherbrooke) 819-823-7307
- ◆ Meunier Poêles et Foyers (Sherbrooke) 819-791-5565
- ◆ Poêles et Foyers Expert de l'Estrie Inc. (Sherbrooke) 819-566-1282
- ◆ Ramonage 4 saisons inc. (Sherbrooke) 844-638-4472

Vous trouverez la liste complète du Québec à l'adresse suivante: <http://www.poelesfoyers.ca/trouver/liste/ramonage>

ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien

816, rue Principale

St-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Pour nous joindre : lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca téléphone : 819-437-5462

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps

Réal Crête, conseiller responsable

Brigitte St-Pierre, responsable de la publicité

Sylvie Fauteux, mise en page

DÉPANNEUR CHEZ CRÊTE

C'est plus qu'un dépanneur...



c'est aussi **vos** Dépanneur!!!!

Saviez-vous que...

POUR LA FÊTE DES PÈRES

Le 16 juin 2019, nous faisons une journée BBQ, pour le deuxième anniversaire d'ouverture du Dépanneur Chez Crête.

- ◆ Hamburger à 3.00\$ et
- ◆ Cheeseburger à 3.50\$

833, ch. Saint-Jacques Saint-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Tél: 819-849-2011

Heures d'ouverture:

Du 27 avril au 31 décembre 2019 8h30 à 20h30

7 jours sur 7

Excepté: 25 décembre, 1 janvier et dimanche de Pâques où nous serons FERMÉ



**Surveillez nos
spéciaux du mois**

INVITATION À *la toute petite séduction touristique des Trois Villages*

Vous pensez connaître les attraits et services des Trois Villages? Participez à notre tournée pour tester vos connaissances et en apprendre davantage! Nous vous proposons une occasion de mieux connaître votre territoire et de découvrir ce qui se trouve à deux pas de chez vous grâce à la tournée de *la toute petite séduction touristique des Trois Villages*!

Cette tournée en autobus qui s'adresse aux citoyens et aux propriétaires d'entreprises des Trois Villages, soit Saint-Herménégilde, East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette, vous permettra de mieux orienter votre visite et les touristes tout au long de la période estivale.

QUAND : Samedi le 25 mai 2019

INSCRIPTION : à 8 h 45

DÉPART : dès 9 h 00

LIEU DE DÉPART : Centre communautaire de Saint-Herménégilde

RETOUR : vers 14 h 30

Le dîner vous sera servi lors de la journée, **apportez vos breuvages!**

L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.

L'activité vous est gracieusement offerte par les municipalités d'East Hereford, de Saint-Venant-de-Paquette et de Saint-Herménégilde. Vous devez réserver votre place dans l'autobus **au plus tard le 22 mai 2019** en communiquant avec Eva Marchessault au 819-844-2464. Dépêchez-vous, les places sont limitées! Sur réservation seulement.

Au plaisir de vous compter parmi nous le 25 mai prochain!

Cette tournée est organisée par le Comité de développement local des Trois Villages.

Saviez-vous que les rénovations, de même que l'usure normale à l'intérieur (notamment des portes, des fenêtres, des escaliers et des rampes d'escalier), peuvent vous exposer à de la peinture à base de plomb si votre maison a été construite avant 1960?

LA RÉNOVATION
EN TOUTE SÉCURITÉ

**C'EST
UNE
PRIORITÉ.**



Si votre maison a été **construite entre 1960 et 1990**, la peinture à base de plomb peut avoir été utilisée **à l'extérieur**. Les maisons construites après 1990 ne devraient pas contenir de plomb, parce que toutes les peintures destinées au grand public et fabriquées au Canada et aux États-Unis depuis cette année-là ne contiennent pratiquement plus de plomb.

Pour plus d'information au sujet de l'exposition au plomb, consultez <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-domicile/peinture-base-plomb.html>.

Visitez le [site web de Santé Canada](#) pour des conseils sur la façon de réduire l'exposition à des substances chimiques lors de vos projets de bricolage et de rénovation.



Ce n'est pas correct!
Voisins, amis et familles présents
pour les personnes âgées

**TABLE de
CONCERTATION
des AÎNÉS**
de la MRC de Coaticook



La Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook, en collaboration avec Céline Delorme de DIRA-Estrie, est heureuse de vous annoncer son activité dans le cadre de la **Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées 2019**.

Animation d'une capsule vidéo tirée du programme **«Ce n'est pas correct»**, intitulée :
Le cabinet du médecin

Présentation de saynètes portant sur l'âgisme.

L'activité se tiendra au : **CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-HERMÉNÉGILDE, 776, rue Principale**
JEUDI, LE 13 juin 2019, À 13H30

Le programme **Ce n'est pas correct! Voisins, amis et familles présents pour les personnes âgées** pallie à ce manque en amenant ces personnes à reconnaître les indices de maltraitance chez les personnes âgées de leur entourage et à poser des gestes simples et pratiques pour apporter leur aide avec respect et de manière sécuritaire.

L'entrée est gratuite pour toute la population et une collation sera offerte.
Transport collectif disponible avec ACTI-BUS. Bienvenue à tous!

Danielle Lamontagne, coordonnatrice
Comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés.

DIRA
DÉNONCER LA MALTRAITANCE
INFORMER
RÉFÉRER
ACCOMPAGNER LES AÎNÉS



R. THEBERGE
Jean-François Théberge Prop. François Martineau Co-prop.
819 835-5280 • Téléc. 819 835-5768 • iert@axion.ca
294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) J0B 2A0

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE
Fabrication
de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique
www.iert.ca

**COLLECTE DES
RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
(RDD) RAPPEL**

La collecte des résidus domestiques dangereux aura lieu le **1er juin 2019** de 9h à 15h aux ateliers municipaux à Coaticook au 77, rue de la Gravière.



JUSTE POUR RIRE



Bonjour à tous nos lecteurs(trices),

Enfin le printemps vient nous faire quelques petits *coucou* timides; au moment d'écrire ces lignes nous sommes à la mi-avril et le proverbe qui dit :«En avril ne te découvre pas d'un fil» est vraiment de circonstance! Vivement l'été avec son soleil, sa chaleur réconfortante et....les vacances ! Je me lance donc avec quelques jeux de mots.

1---Un couple de squelettes arrive dans un hôtel et ils demandent au réceptionniste :« Nous désirons une chambre; c'est pour une nuite de n'os...

2---Dracula et un ami sortent dehors par un soir de tempête. Le premier dit :« C'est sûrement une tornade ? » L'autre lui répond :« Non, mais j'ai déjà vu des vents pires...»

3---On ne dit pas des *rapatriés*, mais on dit plutôt des *rongeurs en vrac*!.....

4---On ne dit pas un chapitre; on dit plutôt un chat drôle!

5---On ne dit pas : c'est l'Amazone. On dit plutôt : c'est là que j'habite!

6---Un gars vient d'être admis dans un hôpital psychiatrique; aussitôt entré il s'écrie :« Mais, il y a un monde fou ici ! »

7---Un citron et une vache font un hold-up; le citron dit :« Pas un zeste, je suis pressé!» Aussitôt la vache rajoute : « Que personne ne bouse !»...

8---«Docteur, je ne suis pas malade !» «Ça tombe bien, je ne suis pas docteur !»

9---Une poule sort du poulailler en courant et s'écrie :«Quel froid de canard !» Au même moment un canard qui passait par là lui répond :«Ne m'en parlez pas, j'en ai la chair de poule!»

10—Mélanie revient de l'école paniquée et dit à sa mère :«Maman, maman il faut tout de suite aller à l'hôpital.» Sa mère lui demande pourquoi et la fillette répond :«Mon professeur m'a dit de soigner mon écriture....»

11—Nicolas demande à son ami :« Ça veut dire quoi : I dont know ?» son copain lui répond :« Je ne sais pas!»

12—Quel animal est le plus utile en informatique? Un porc USB!....

Merci de rester fidèles à l'humour! Cela restera toujours le meilleur remède à tous les maux (mots)! Et le secret pour avoir une vie positive. Je termine par un proverbe : Tout vient à point à qui sait attendre.....la prochaine blague!.....

Bon printemps!

PLUME DU LAC



CAFÉ ENTRE-AMIS

Le café entre-amis prend une pause pour l'été. Notre dernière activité du printemps se déroulera le 23 mai prochain avec notre souper de fin d'année. Pour la saison, nous avons réalisé 20 cafés avec une participation moyenne de 21 personnes par activité et j'en suis très fière. Je crois sincèrement que c'est un besoin dans notre milieu. Le pool, les jeux de cartes et le chromino ont été à l'honneur tout au long de la saison. Je voudrais remercier mes collègues responsables de l'activité: Francine Létourneau, Laura Coates



Les participants au souper de Noël

et Henriette Véronneau, ainsi que leurs conjoints, qui ont fait des collations maison pour nous sucrer le bec pendant notre dur hiver qui ne veut pas finir. Merci à Francine et Laura de nous préparer les activités VIACTIVE. Les personnes présentes ont apprécié tout votre travail en y participant chaque semaine. Merci au Club Joyeux de nous soutenir tout au long de l'année.

Un grand merci à tous les participants qui se sont déplacés chaque jeudi après-midi pour se rencontrer, s'amuser, se divertir ou tout simplement jaser. Vous tous êtes, la raison du bonheur que j'ai à vous retrouver chaque semaine et à poursuivre nos rencontres hebdomadaires. Nos activités recommenceront le 5 septembre 2019 au centre communautaire dès 13h30. Vous êtes tous les bienvenues si vous avez 50 ans et plus. Au plaisir de se rencontrer à l'automne. Sylvie Fauteux

Excavation DIDO
RBQ: 2618-7807-48

Donald Crête,
propriétaire
Cell: 819 564-7958

Joël Crête,
opérateur de pelle
Cell: 819 821-8325

Stéphane Lemieux
opérateur de machinerie lourde
Cell: 819 679-7821

Backhoe
Pelle Hydraulique

247, rue Forrest, Coaticook, Qc J1A 1M4
Tél.: 819 849-6625
Courriel: excavationdido@hotmail.ca

133219

Assemblée Nationale DU QUÉBEC

Circonscription de Saint-François

Geneviève Hébert, députée

Bureau de Sherbrooke
373, rue King Est
Sherbrooke (Québec) J1G 1B4

Bureau de Coaticook
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3

Téléphone : 819 565-3667
Télécopie : 819 565-8779
genevieve.hebert.SAFR@assnat.qc.ca

Impressions • Lettrage • Objets Promotionnels

imprimerie Larochelle
Qualité • Service

Serge Larochelle, prop.

819 849-0029
819 849-7830

71, rue Thornton sud
Coaticook (Nord), QC
J1A 2E3

info@imprimerielarochelle.com • www.imprimerielarochelle.com

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

18 mai	Distribution d'arbres gratuit	Garage Municipal	Saint-Herménégilde
18 mai	Ouverture des sentiers Circuits Frontières	derrière l'église	East Hereford
18 mai	Inscription SAE	Centre communautaire	Saint-Herménégilde
21 mai	Inscription SAE	Centre communautaire	Saint-Herménégilde
25 mai	Écocentre occasionnel		Compton
30 mai	AGA SADC	Pavillon des Arts	Coaticook
1er juin	Collecte Résidus Dangereux Domestiques	Garage Municipal	Coaticook
1er juin	Écocentre occasionnel		East Hereford
6 juin	AGA TCCC	Salle Wallace	Bureau MRC Coaticook
8 juin	Relais pour la vie	Parc Laurence	Coaticook
8 juin	Écocentre occasionnel		Coaticook
13 juin	Activité «Le cabinet de médecin»	Centre communautaire	Saint-Herménégilde
15 juin	Tournoi de pêche estival	Lac Wallace	Saint-Herménégilde
15 juin	Écocentre occasionnel		Waterville
20 juin	AGA Forêt Hereford	Centre communautaire	Saint-Herménégilde
22 juin	Ouverture de la plage du Lac Wallace	Lac Wallace	Saint-Herménégilde
22 juin	Ouverture des jeux d'eau	Parc Armand-Viau	Saint-Herménégilde
13 juillet	Inauguration Indian Stream	détail sur Facebook	
12-13-14 juillet	Raid Jean-D'Avignon		East Hereford
24 août	Tête dans les étoiles	Mont-Hereford	
14 septembre	Écocentre occasionnel	Centre communautaire	Saint-Herménégilde
28 septembre	Fin des inscriptions Finissants du secondaire		

ENTREPOSAGE
La Vieille École



**806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0**

Tél.: 819 416-0367
**AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.**

Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.

Clinique
chiropratique
de Coaticook



57, RUE MAIN EST
SUITE 200
COATICOOK, QC
J1A 1N1

Dre Vicky Désorcy
CHIROPATICIENNE

819 849-4871
vickydesorcy@gmail.com
Téléc. 819 849-0935



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

819 849-4100
danielparent@videotron.ca

ATTENTION AU BRÛLAGE PRINTANIER !

Votre service de protection incendie désire vous rappeler quelques conseils de sécurité en cette période de grand ménage du printemps afin de profiter en toute quiétude du retour du beau temps. La prévention est encore un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies. Rappelez-vous aussi que les municipalités interdisent les feux à ciel ouvert sans permis.

Les causes des feux d'herbe ou de forêts

D'avril à juin, les brûlages domestiques (brûlages de feuilles, de branches, etc.) causent la moitié des incendies de forêt. Durant cette période de l'année, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt et les bâtiments environnants extrêmement vulnérables. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés. Ce sont généralement les résidents qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent, et très rapidement, vers les bâtiments ou les forêts.

Indice d'inflammabilité

Il est important de rappeler que tout feu extérieur est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité annoncé par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) pour l'Estrie est élevé ou extrême.

Vous pouvez vérifier l'indice d'inflammabilité sur le site www.sopfeu.qc.ca.



Permis

Vous pouvez demander à votre municipalité un permis de brûlage. Si celle-ci vous accorde un tel permis, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe :

- ◆ Les petits feux peuvent être contrôlés par une personne à l'aide d'outils et d'eau. Le tas de bois, de broussailles ou de feuilles que vous voulez brûler devrait mesurer moins d'un mètre de diamètre et moins de deux mètres de haut.;
- ◆ Assurez-vous d'aménager un coupe-feu jusqu'au sol minéral;
- ◆ Choisissez un endroit dégagé et surveillez la vitesse et la direction du vent. Si les vents sont trop forts, reportez à une journée où ceux-ci sont plus calmes.

Restez près de votre feu

Si vous allumez un feu à l'extérieur, vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour entretenir le feu, le garder sous contrôle et l'éteindre avant de quitter les lieux. Une personne responsable doit surveiller en tout temps le feu. Vous devez avoir les outils nécessaires et de l'eau à portée de la main pour l'éteindre, s'il commence à se propager.

Respectez les heures

Lorsqu'un permis vous est délivré, une plage horaire pour faire votre brûlage vous sera donnée, fort probablement durant la période de clarté. Il est important de respecter cette plage horaire, car la centrale 911 est avisée de cette émission de permis et de la période du brûlage afin d'éviter que les pompiers soient appelés à l'endroit où le brûlage a lieu. Il arrive fréquemment qu'un passant qui, voulant bien faire lorsqu'il perçoit des flammes au loin, appelle les pompiers, croyant qu'un incendie s'est déclaré. Il y a donc des déplacements inutiles des pompiers. Cette situation peut être évitée en respectant les directives.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec votre municipalité ou votre service de protection incendie.

Jonathan Garceau, Coordonnateur en sécurité incendie

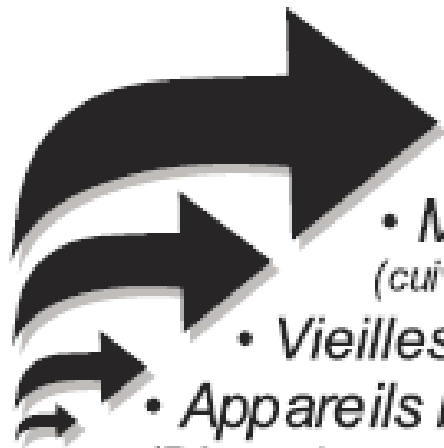


Le FestivAllezy, c'est une fête de 3 jours de pur vélo de montagne à East Hereford en Estrie. Au fil des ans, ce petit village au milieu des montagnes s'est forgé une solide réputation auprès des amateurs de sentiers simple trace. Durant la fin de semaine du 12-13-14 juillet 2019, nous vous offrons 3 façons de découvrir ce royaume.

Pour informations: festivallezyjeandavignon.com



Récupération **BERGERON inc.**



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-0035

1065, route 141 St-Herménégilde

